



BARÈME DES HONORAIRES

A compter du 1er avril 2024, susceptible d'être revalorisé

(Prix indiqués au taux à la TVA en vigueur)

Gestion de transaction en TTC

Locaux d'habitation



Jusqu'à 70 000€	5000€
De 70 001€ à 100 000€	9%
De 100 001€ à 150 000€	8%
De 150 001€ à 200 000€	7%
De 200 001€ à 350 000€	6%
De 350 001€ à 500 000€	5,5%
De 500 001€ à 600 000€	5%
A partir de 600 001€	4,5%

Stationnement : 2500€

Les estimations sont facturées 150€ ou offertes selon le type de mandat signé

Location en TTC

Location à usage d'habitation

	Visite, Dossier, Bail			Etat des lieux	Entremise
Bailleur	Jusqu'à 40 m2	Jusqu'à 65 m2	+ de 65 m2	3€	50€
	8€	7€	6€		
Locataire	Jusqu'à 40 m2	Jusqu'à 65 m2	+ de 65 m2	3€	Sans
	8€	7€	6€		

Location à usage de stationnement : 100€ pour le bailleur et pour le locataire

Location à usage professionnel et commercial

Honoraires de location et de négociation : 25 % TTC du loyer annuel HT (y compris l'établissement de l'état des lieux d'entrée)



BARÈME DES HONORAIRES

A compter du 1er avril 2024, susceptible d'être revalorisé

(Prix indiqués au taux à la TVA en vigueur)



Gestion locative en TTC

Honoraires de gestion courante

Honoraires de gestion courante	Assurance loyers impayés
7,20% des sommes encaissées	3,00% des sommes appelées

Assurance propriétaire non occupant (Cotisation annuelle)		
Appartement	Maison	Garage isolé
71€	240€	45€

Prestations complémentaires exceptionnelles

Avenant aux baux:

- Habitations : 200€
- Commerciaux et professionnels : 300€
- Stationnements : 50€

Renouvellement des baux avec augmentation de loyer : 200€

Etat des lieux hors mandat de gestion : 150€

Suivi travaux (demande de devis, relation avec les entreprises, suivi travaux, réception de chantier, compte rendu photographié) :

- Travaux inférieur à 400€ TTC : offert
- Travaux compris entre 400€ et 1400€ TTC : 70€
- Travaux supérieurs à 1400€ TTC : 5% du montant HT

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 100€

Acomptes bailleurs en cours de mois : 15€

Pré-visite ou visite annuelle (déplacement, compte rendu photographié) : 90€

Livraison de logements neufs : 90€

Représentation en assemblée générale (peu importe la durée) : 120€

Conseils métier:

- Sans déplacement : 50€
- Avec déplacement : 90€

Visite virtuelle : 90€

Constitution des dossiers de subventions : 200€

Sinistres :

- Constitution des dossiers sinistres (incendie, dégât des eaux, Dommages-Ouvrage...) : 50€
- Suivi des sinistres (déplacements sur site, expertises...) : 90€

Recouvrement et contentieux :

- Relance des locataires en recommandé : 7€
- Constitution des dossier contentieux et envoie à l'Huissier ou avocat : 50€
- Suivi du contentieux (déplacement sur site, réunions de conciliations, réunions avocat, jugement, expulsion...) : 90€

Clôture de dossiers : 50€